



Soutien au stage de recherche de troisième cycle

www.cnris.org

2007-2008

Soutien au stage de recherche de troisième cycle

Nature du programme

Le Consortium national de recherche sur l'intégration sociale (CNRIS) est un organisme à but non lucratif engagé dans la promotion et la valorisation de la recherche dans les domaines de la déficience intellectuelle et des troubles envahissants du développement. Il soutient la recherche dans ces domaines et désire contribuer au transfert des connaissances issues de la recherche. Le partenariat est une notion qui se situe à l'origine même du CNRIS et c'est la raison pour laquelle il oriente principalement ses programmes vers des activités de recherche menées conjointement par les milieux d'intervention et les chercheuses et chercheurs universitaires.

Conformément à sa mission et à ses orientations, le CNRIS a mis sur pied un programme de bourses d'études qui vise à favoriser le développement des connaissances dans le domaine de l'intervention touchant les personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement, de même que leur famille ou la communauté. Par l'octroi de ces bourses d'études, le CNRIS veut contribuer à susciter et à accroître l'intérêt des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs et des chercheuses et chercheurs pour l'intervention dans les domaines de la déficience intellectuelle et des troubles envahissants du développement.

Il s'agit d'une bourse maximale de 3 000 \$ destinée à une étudiante ou un étudiant inscrit à un doctorat de recherche (Ph. D.) dans une université québécoise et qui poursuit, dans le cadre de ses études, un stage de recherche. Ses travaux de recherche doivent se situer dans les domaines de la déficience intellectuelle ou des troubles envahissants du développement.

La bourse, qui est renouvelable, sera remise à l'étudiante ou à l'étudiant lors de son inscription à des stages de la manière suivante : 1 000 \$ pour un stage de 3 crédits, 2 000 \$ pour un stage de 6 crédits et 3 000 \$ pour un stage de 9 crédits.

Statut et durée du soutien

Ce soutien est disponible aux étudiantes et étudiants **sur une base continue**, selon les disponibilités financières du CNRIS et est révisé annuellement par le conseil d'administration.

L'évaluation des demandes sera effectuée par le comité exécutif du CNRIS.

Conditions générales d'admissibilité

Dans le cadre de son programme de bourses d'études, le CNRIS soutient des étudiantes et étudiants chercheurs dont les travaux, selon l'évaluation qui en est faite, sont susceptibles d'avoir des retombées particulières dans le domaine de l'intervention touchant les personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement, de même que leur famille ou la communauté.

Ces travaux ont comme objectifs principaux de permettre à la stagiaire ou au stagiaire d'acquérir de nouvelles connaissances ou d'expérimenter de nouvelles méthodes de travail.

Pour être admissible à ce concours, la candidate ou le candidat doit démontrer que ses travaux:

- prennent en compte les besoins spécifiques des personnes bénéficiant des services des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (CRDITED), de leur famille ou de la communauté;
- peuvent favoriser l'amélioration des interventions auprès des personnes concernées.

Est admissible à ce concours toute personne qui est citoyenne canadienne ou résidente permanente, qui est inscrite à un stage de recherche à un programme de troisième cycle (Ph. D.) dans une université québécoise et dont les travaux de recherche doctorale ont pour but de favoriser l'intégration et la participation sociales des personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement.

Guide de présentation de la demande

Soutien au stage de recherche de troisième cycle

La candidate ou le candidat admissible peut faire une demande au programme de soutien au stage de recherche de troisième cycle en transmettant son dossier de candidature au CNRIS. La candidate ou le candidat doit compléter le formulaire prévu à cet effet¹ et l'accompagner de toutes les pièces exigées.

Ce soutien est disponible **sur une base continue**. Les demandes incomplètes ou inadmissibles ne seront pas soumises au comité d'évaluation.

Liste des pièces requises

- Le curriculum vitae de la candidate ou du candidat.
- Une lettre de recommandation de la directrice ou du directeur de thèse²³.
- Une lettre de recommandation de la direction du CRDITED concerné⁴⁵.
- Les relevés de notes cumulatifs de la maîtrise et du doctorat de la candidate ou du candidat
- Une preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente.

Critères d'évaluation de la demande

- a) Pertinence du projet en regard des orientations touchant le domaine de la déficience intellectuelle ou celui des troubles envahissants du développement et des politiques gouvernementales afférentes (50 points).
- b) Qualité du dossier de la candidate ou du candidat (30 points).
- c) Lettre de recommandation de la directrice ou du directeur de thèse (20 points).

Conditions d'octroi

Au moment de la remise du soutien financier, la doctorante ou le doctorant à qui le soutien est octroyé, doit fournir la preuve de son inscription au programme d'études de troisième cycle (Ph. D.) dans une université québécoise, notamment à un stage de recherche de troisième cycle.

En acceptant la bourse, la lauréate ou le lauréat s'engage à présenter son projet lors de l'assemblée générale annuelle du CNRIS et à rédiger un bref article pour le mensuel du CNRIS.

¹ Les caractères de la police doivent être de 12 points.

² La lettre d'appui doit porter sur deux éléments essentiels, à savoir l'appréciation de la personne qui effectue la demande de soutien et l'appréciation du projet de stage que cette dernière se propose de réaliser, et ce en attestant que le projet a été reçu et lu par la ou le signataire de la lettre.

³ Voir note 1.

⁴ CRDITED membre du CNRIS ou CSSS Charlevoix.

⁵ Voir note 1.

Dossier et accessibilité au dossier

Les renseignements fournis seront versés dans un dossier personnel des candidates et des candidats et utilisés pour l'évaluation de la demande de soutien. Seuls les membres du comité d'évaluation et du conseil d'administration y auront accès.

Ces renseignements seront utilisés en conformité avec la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Faire parvenir la demande et les pièces requises à l'adresse suivante :

CNRIS

Soutien au stage de recherche de troisième cycle

3255, rue Foucher

Trois-Rivières (Québec) G8Z 1M6